ARRANGEMENT ET PROTOCOLE DE MADRID

DÉCISION FINALE CONCERNANT LA SITUATION DE LA MARQUE

- DÉCLARATION D'OCTROI DE LA PROTECTION -

Règle 18 ter . 1)

I. Office qui envoie la déclaration: Institut National de la Propriété intellectuelle, Rive gauche, la Maison des ministères, rue Orynbor, bâtiment 8, entrée 18 B, 010000, Astana, Kazakhstan Téléphone: +7(7172) 50-25-74	
11.	Numéro de l'enregistrement international: 1066624 de 23.08.2010
III.	Nom du titulaire (ou autre indication permettant de confirmer l'identité de l'enregistrement international):
Obchtchestvo s ogranitchennoi otvetstvennostiou "NL Kontinent"	
ul. Promychlennaia, d. 4a	
RU-6	330015 Novosibirsk (RU)
IV.	La protection est accordée à la marque qui fait l'objet de cet enregistrement international pour tous les produits et/ou tous les services demandés.
v.	Signature ou sceau officiel de l'Office qui envoie la déclaration:
	Bekenov S.E.
	Directeur
VI.	Date: 24.02.2012